



VELO GARCON CASTOR 16

Notice d'emploi

Réf. Castor 16
NF EN 14766



SOMMAIRE	Page
Informations importantes	2
Code de la route	4
Potence	6
La selle	7
Pédales	7
Les freins	8
La chaîne	9
Les vitesses	10
L'éclairage	10
Stabilisateurs	10
Les pneus, les jantes	11
L'entretien	12
La garantie	13

Notice disponible sur le site internet : <http://www.cora.fr> ► S'informer ► Notices produits

INFORMATIONS IMPORTANTES



LIRE ATTENTIVEMENT CETTE NOTICE AVANT UTILISATION DU PRODUIT

A CONSERVER POUR TOUTE CONSULTATION ULTERIEURE

CORA NON-ALIMENTAIRE

CONFORME AUX EXIGENCES DE SECURITE [DECRET No.95-937 du 24 aout 1995]

CONFORME A LA NORME NF EN-14766

LA BICYCLETTE DOIT ETRE VENDUE MONTEE ET REGLEE POUR L'UTILISATEUR

Ce modèle a été conçu dans un souci de qualité et de durabilité et est conforme aux exigences de sécurité. Nous vous invitons à lire ce manuel avant toute utilisation. Il vous guidera dans les contrôles périodiques à effectuer et vous permettra d'assurer l'entretien de base de votre vélo. En cas de doute concernant le fonctionnement, l'entretien ou les pièces de rechange, n'hésitez pas à consulter votre magasin.



ATTENTION : Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé.



ATTENTION : Ce vélo n'est pas prévu pour des utilisations sur des terrains anormalement accidentés. Un mauvais emploi du vélo, un entretien défectueux ou une erreur de manipulation peut être source de danger lequel peut conduire à des accidents. Lors de l'utilisation de la bicyclette, vérifiez bien que la surface soit bien plane. Les trous ou bosses ou tout autre obstacle peuvent déséquilibrer le cycliste.

L'utilisation sur la voie publique

Protège rayon derrière la roue libre 	Eclairage et réflecteur avant 
Eclairage et réflecteur arrière 	Réflecteur sur chaque cote des pédales 
Réflecteur sur chaque roue 	Carter de pédalier 
Sonnette 	

Respectez scrupuleusement les règles de code de la route.

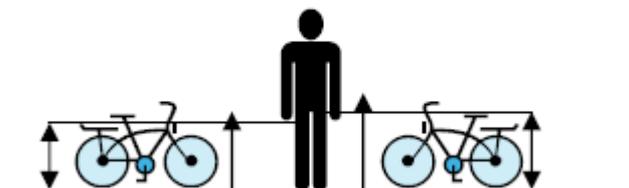
Le port du casque est vivement conseillé.



Adapter la bicyclette au cycliste :

Pour déterminer la taille de bicyclette la mieux adaptée au cycliste :

- ⇒ Enjamber la bicyclette debout, jambes écartées, pieds posés à plat.
- ⇒ L'espace entre le point le plus haut du tube supérieur et l'entrejambe du cycliste doit être de 2,5 cm au minimum.
- ⇒ La hauteur minimum de l'entrejambe du cycliste est égale au point le plus haut du tube supérieur plus 2,5 cm.



AVERTISSEMENT : Il est important que les parents ou les personnes responsables s'assurent que les enfants sont correctement formés à l'utilisation d'une bicyclette pour enfant, particulièrement en matière d'utilisation efficace et sécuritaire des systèmes de freinage.

Le poids total du cycliste, des bagages et du cycle ne doivent pas dépasser **42kgs**.

Adaptez votre parcours à votre matériel et respectez le type d'utilisation pour lequel votre vélo a été conçu :

- les VTT pour la balade loisirs, la randonnée ou des terrains accidentés selon les modèles. *Prenez garde aux risques que vous courez avec un usage non adapté à votre type de matériel.*
- les vélos de route pour circuler sur la voie publique
- les VTC pour un usage mixte : routes ou pistes et chemins faciles

Avant toute utilisation, vérifiez le bon serrage de la visserie, l'absence de parties saillantes ou coupantes, ainsi que le bon réglage des points de sécurité.

Serrage recommandé (valeurs de couple) :

Guidon : **15 Nm**

Potence : **20Nm**

Selle : **à charriot 17 Nm**

Tige de selle : **à attache rapide**

Roues : **avant 17 Nm arrière 20 Nm**

Pédale : **25 Nm**

Stabilisateurs : **Vélo non équipé**

CODE DE LA ROUTE

AVERTISSEMENT :

Le non respect des règles de circulation suivantes peut entraîner des dommages corporels pour le cycliste ou des tierces personnes.

- Respecter toutes les réglementations de la circulation, panneaux de signalisation et feux de la circulation.
- Toujours porter un casque adapté aux normes de sécurité locale.
- Ne pas circuler la nuit sans éclairage.

Si vous devez le faire : Achetez, installez et utilisez des feux avant et arrière.

Assurez-vous que les réflecteurs de la bicyclette sont bien positionnés.

Ne pas les enlever ni les remplacer par des appareils lumineux qui leurs ressemblent.

- Faites en sorte d'être mieux vu des automobilistes. Portez des vêtements clairs ou réfléchissants tels qu'une veste réfléchissante et des bandes réfléchissantes sur les bras et les jambes. Appliquez du scotch réfléchissant sur votre casque.

RÉFLECTEUR

Les réflecteurs sont des dispositifs de sécurité importants qui sont conçus comme partie intégrante de votre vélo. Ne pas les enlever et les remplacer s'ils sont endommagés.



ATTENTION : Vérifiez les réflecteurs et leurs supports de montage régulièrement pour s'assurer qu'ils sont propres, droits ininterrompus et solidement fixés.

Ne retirez pas les réflecteurs ou le support du réflecteur de votre vélo. Ils font partie intégrante du système de sécurité de la bicyclette. Le retrait des réflecteurs peut réduire votre visibilité auprès des autres usagers de la route. Rien ne doit masquer les réflecteurs..

LUMIÈRE

Nous recommandons fortement aux enfants de ne pas rouler après le crépuscule ou avant le jour. Si vous devez monter sur votre vélo après le crépuscule ou avant le jour complet, votre vélo doit être muni de feux de sorte que vous puissiez voir la route et éviter ses dangers, et que d'autres puissent vous voir.



ATTENTION : Les réflecteurs ne sont pas un substitut pour un éclairage approprié . Il est de votre responsabilité d'équiper votre vélo avec tous les feux selon les exigences légales nationales. Monter sur son vélo à l'aube, au crépuscule, la nuit ou à d'autres moments de mauvaise visibilité sans un système d'éclairage qui répond aux exigences légales nationales est dangereux et peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Redoubler de prudence par temps de pluie :

- Rouler lentement sur des surfaces humides car les pneus sont plus glissants.
- La distance de freinage étant augmentée, anticipez votre action de freinage en particulier lorsque les jantes et les pneus sont mouillés.
- Circuler du bon côté de la route, en file indienne.
- Attention au gravier ou sable, aux grilles d'égouts, accotements non stabilisés, nids de poule et ornières, feuilles mouillées et chaussées irrégulières.
- Il est recommandé d'éviter ces obstacles pour ne pas perdre le contrôle de la bicyclette ni détériorer les roues. Traverser les voies de chemin de fer en angle droit pour ne pas perdre le contrôle de la bicyclette.

Eviter toute action dangereuse en roulant :

- Ne pas rouler à 2 personnes sur un vélo.
- Ne rien transporter ni attacher à la bicyclette qui puisse gêner la vue, l'ouïe ou la conduite.
- Ne pas ôter les deux mains du guidon.

En cas de circulation hors routes, respecter ces « Règles de Circulation Hors Routes » supplémentaires :

- Toujours porter un vêtement de sécurité adapté.
- Faire très attention quand vous ne circulez pas sur la chaussée :
 - ⇒ *Ne pas circuler hors routes dans des conditions qui sont au-delà de vos capacités.
Suivre des chemins relativement plats, avec peu d'obstacles.*
 - ⇒ *Dans les descentes plus raides, baisser et pousser la selle vers l'arrière (si possible) pour déplacer votre centre de gravité vers le bas et l'arrière.*

Soyez conscients de votre environnement, de la propriété sur laquelle vous circulez et respectueux des personnes que vous croisez.

ASSEMBLAGE

Ce manuel d'utilisation a été conçu pour des modèles de bicyclettes différents. Si certaines illustrations ne ressemblent pas exactement aux pièces de votre bicyclette, les instructions sont néanmoins correctes.

Remarque : Dans ce manuel, toutes les directions données (droite, gauche, avant, arrière etc...) ont pour référence la place du cycliste.

Outils nécessaires :

Clé à molette	Clé plate de 15, 14, 13, 10, 9 et 8 mm
Tournevis plat	Tournevis cruciforme
Pincettes	Clé Allen (pour certains modèles)

AJUSTEMENT DE LA POTENCE

Attention à ne pas dépasser la marque faite sur le tube par le fabricant.

NOTE : La potence et le guidon sont un système intégré. Les deux doivent être ajustés dans le même temps.

1. Pour ajuster le guidon ou la tige, d'abord desserrer les boulons, puis le boulon de réglage dans le capuchon.
2. Alignez la potence avec la roue avant.
3. Pour éliminer le jeu à partir du guidon, commencer par serrer les boulons de réglage dans le capuchon. Puis serrer le guidon et supprimer le mouvement latéral de la fourche. Si la fourche ne parvient pas à tourner librement, le boulon de réglage est trop serré et doit être desserré.



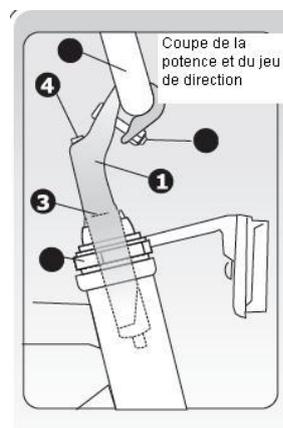
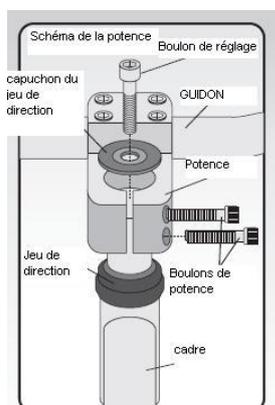
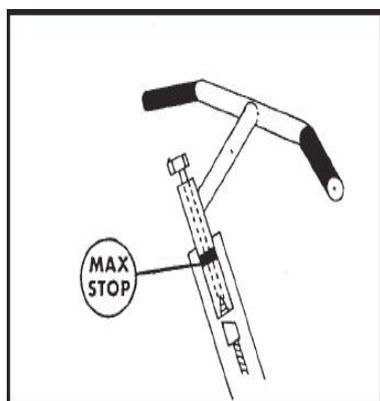
ATTENTION : Ne pas trop serrer le boulon de réglage.

Sa fonction est d'ajuster le guidon. La fonction des boulons de potence est de maintenir la fourche et la tige en place.



ATTENTION : Ne pas trop serrer les boulons de potence et les boulons du guidon.

Si le serrage du guidon n'est pas assez serré, le guidon peut glisser dans la potence. Cela peut entraîner une perte de contrôle.



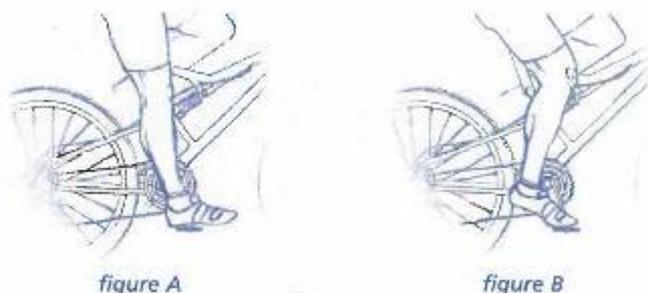
Pour obtenir une position confortable, le guidon doit être réglé légèrement plus haut que la selle. Régler la hauteur du guidon afin que l'enfant ne soit pas trop penché sur la bicyclette.

REGLAGE DE LA SELLE**VTT / VTC :**

Pour vérifier la position correcte de la selle, il faut être assis, jambes tendues, le talon reposant sur la pédale (Figure A). Lors du pédalage, le genou sera légèrement plié (Figure B)

Vélo route :

Hauteur de selle = 0.885 x entrejambe

**Ajustement de la hauteur**

Insérez la tige de selle dans le tube de selle. Une fois la hauteur souhaitée atteinte, resserrez la vis de serrage. Le serrage de la tige de selle peut s'effectuer à l'aide de l'écrou prévu à cet effet.

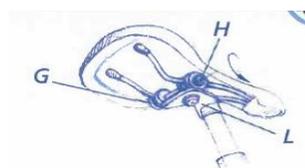


ATTENTION : Le repère d'insertion minimum du tube de selle ne doit pas être visible. Ce marquage vous indique la limite maximale qui ne doit jamais être dépassée en sortie de selle.

En cas de non respect de cette disposition, vous risquez la chute et l'annulation de votre garantie.

Ajustement du recul de la selle

Desserrez les deux écrous (G) et (H). Glissez la selle sur le chariot (L) afin d'obtenir la position souhaitée. Vérifiez l'horizontalité de la selle et son bon alignement avec le vélo. Resserrez les deux écrous. Le chariot (L) doit être complètement engagé sur la tige de selle.



Mécanismes d'attache rapide : Refermer le levier de blocage rapide dans la position CLOSE . Lorsque vous refermez le levier, vous devez sentir une résistance. Si celui-ci se ferme trop facilement, ouvrez-le en position OPEN puis vissez l'écrou de réglage.

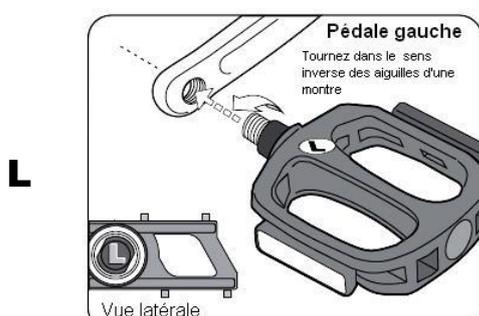
Close : Verrouillage serré - **Open** : Déverrouillage ouvert

LES PÉDALES**Pédale droite :**

Marquée d'un **R**. Vissez en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre la pédale droite dans l'axe de la manivelle droite.

Pédale gauche :

Marquée d'un **L**. Vissez en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre la pédale gauche dans l'axe de la manivelle gauche.



LES FREINS



ATTENTION : Avant chaque utilisation, assurez vous que les freins fonctionnent. Pour ce faire, poussez doucement votre vélo vers l'avant puis vers l'arrière et testez les freins l'un après l'autre.

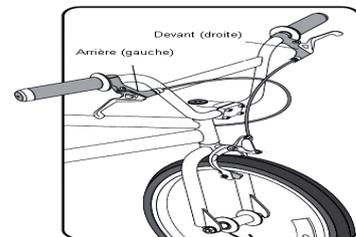
Les parents ou les personnes responsables doivent s'assurer que les enfants soient correctement formés à l'utilisation sûre des systèmes de freinage.

Avant chaque utilisation, vérifiez que les freins avant et arrière soient en parfait état de fonctionnement. Tout câble endommagé (effiloché) doit être remplacé immédiatement. En cas de freinage anormal ou soudain, il est recommandé d'agir en priorité sur les freins arrières afin d'éviter le dérapage, en particulier sur chaussées humides. Sur chaussées mouillées, la distance de freinage est augmentée d'environ 40 % par rapport aux chaussées sèches. Le levier gauche se trouvant sur le guidon commande le frein avant et le levier droit, le frein arrière. **Avertissement : Attention en cas de sol mouillé, les distances de freinage sont plus importantes.**



ATTENTION : Les freins sont l'élément principal de sécurité. Ils doivent être régulièrement vérifiés, entretenus et réglés.

Votre vélo est équipé de freins à main à deux niveaux qui agissent séparément sur la roue avant et la roue arrière. Le levier de frein droit contrôle l'arrière de frein et le levier de gauche contrôle le frein avant.



Changement des patins :

Vérifiez régulièrement l'état d'usure des patins freins. Si la structure est usée, remplacez les 2 patins. Utilisez des patins identiques à ceux d'origine. Lors de l'installation des patins, veillez à ce que ceux-ci soient orientés correctement.



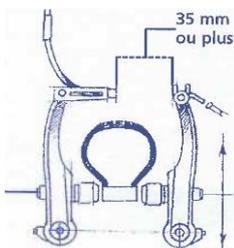
ATTENTION : En aucun cas, les patins ne doivent venir en contact avec le pneu. Remplacer vos patins de frein dès que la structure est usée ou qu'il ne reste que plus que 3 mm d'épaisseur.

Réglage du système de freinage :

Freins de type V-Brake

Ce type de frein est particulièrement sensible et puissant. Faites des essais avec prudence pour vous familiariser avant l'utilisation normale.

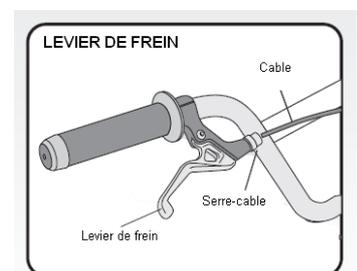
Montage et réglage des patins de freins :



L'écartement des bras de freins doit être de 35 mm **minimum**.

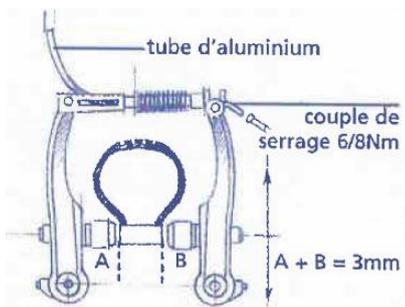
Vérifiez l'emplacement et le contact des patins sur la jante (pas de contact avec le pneu).

En cas de besoin réglez la hauteur en desserrant l'écrou de patins.



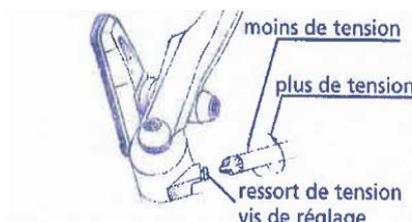
Couple de serrage **4 Nm**

Montage des câbles :



Passez le câble dans le tube d'aluminium et le soufflet. Ajustez le câble de façon à obtenir un espacement de 1,5 mm entre les patins et la jante. Serrez le câble grâce à la vis de serrage (sur la partie supérieure du frein droit). Coupez l'excès de câble et fixez un embout de protection à l'extrémité.

Réglage des ressorts de tension des bras de freins :



Tournez la vis de réglage pour tendre ou détendre le ressort : dans le sens des aiguilles d'une montre pour tendre. Dans le sens inverse pour détendre. Cela permet de centrer les bras de frein et les patins par rapport à la jante.

LA CHAÎNE

Vérifiez régulièrement la tension et l'état de la chaîne : elle doit rester propre et lubrifiée. Si votre vélo est muni d'un dérailleur, la tension se fait automatiquement.

REGLAGE DE LA TENSION DE LA CHAÎNE	
<p>La chaîne doit être correctement tendue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si elle est trop serrée, vous aurez du mal à pédaler. • Si elle est trop lâche, elle risque de sauter. 	<p>1/ Ajuster la tension de la chaîne en desserrant et en avançant ou en reculant la roue.</p> <p>2/ Resserrer les écrous.</p>

Conseil : Pour une bonne utilisation, veillez à respecter une position de chaîne proche des différents cas de figure décrits ci-dessous :

PIECES	CAUSE	SOLUTION	PROCEDURE
La chaîne glisse sur le pignon	Chaîne usée	Remplacement de la chaîne	Déposer et reposer la chaîne
La chaîne neuve glisse sur les pignons	Pignons usés	Remplacement des pièces nécessaires	Voir spécialiste : s'adresser à notre SAV
La chaîne craque	Chaîne encrassée ou déformée	Nettoyage de la chaîne	Nettoyer la chaîne : déposer les maillons déformés
La chaîne est cassée	Chaîne usée ou manque d'entretien	Raccordement de la chaîne	Reposer la chaîne
La chaîne saute à chaque tour	Maillon grippé	Nettoyage de la chaîne	Dégripper et lubrifier la chaîne
La chaîne est grippée par la rouille	Manque d'entretien	Traitement des maillons grippés	Dégripper et lubrifier les maillons si nécessaires

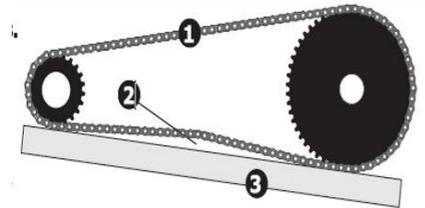
Roue arrière /Chaîne d'ajustement :

ENTRETIEN : La chaîne doit être serrée correctement.

Si elle est trop serrée, le vélo sera difficile à pédaler. Si elle est trop lâche, la chaîne peut se détacher des pignons.



ATTENTION : La chaîne doit rester sur les pignons. Si la chaîne se détache des pignons, le vélo ne fonctionnera pas. Lorsque la chaîne (1) est correctement serrée, vous pouvez placer une règle en dessous et tirer d'un demi-pouce (2) (3) comme indiqué.

**LES VITESSES**

Ce vélo est monovitesse et ne possède pas de dérailleur.

L'ECLAIRAGE***L'éclairage par piles***

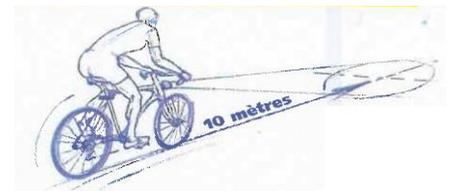
Un équipement d'éclairage est obligatoire dès la tombée de la nuit. Si votre vélo est équipé de ce type d'éclairage, pensez à vérifier régulièrement le témoin d'usure des piles. Si celui-ci est allumé, veuillez procéder au remplacement des piles.



Les piles usagées ne doivent pas être jetées mais déposées dans les bacs de recyclage prévus à cet effet.

Réglage du projecteur

Régalez l'inclinaison de votre projecteur de manière à ce que le centre du faisceau rencontre le sol à 10 mètres.

**AJOUT DES STABILISATEURS**

Ce vélo n'est pas équipé de stabilisateurs. Lors de l'ajout de stabilisateurs, se référer à la notice du constructeur pour le montage et le réglage des stabilisateurs.



ATTENTION : Les stabilisateurs ne suppriment pas entièrement le risque de chute. L'utilisation de la bicyclette doit se faire sous la surveillance d'un adulte. Lors de l'utilisation de la bicyclette, vérifiez bien que la surface soit bien plane. Les trous ou bosses ou tout autre obstacle peuvent déséquilibrer le cycliste. Les stabilisateurs augmentent la largeur de la bicyclette et ceux-ci peuvent entrer en contact avec un obstacle et freiner brusquement la bicyclette. Vérifiez bien les roues et la fixation du stabilisateur avant chaque utilisation.

LES PNEUS

Afin d'obtenir les meilleures performances possibles, vérifiez la pression des pneus régulièrement en pinçant le pneu entre votre pouce et votre index. Le pneu doit être ferme. Pour plus d'exactitude dans la mesure, utilisez une pompe avec manomètre et reportez vous aux recommandations du fabricant qui figurent sur le pneu. Contrôlez l'usure et la pression de gonflage des pneus. La bonne pression de gonflage est indiquée sur l'extérieur du pneumatique. Remplacez les pneus et les chambres à air lorsqu'ils sont usés ou défectueux.



Contrôlez l'usure et la pression de gonflage des pneus. La bonne pression de gonflage est indiquée sur l'extérieur du pneumatique. **Pour indication : 14,5 PSI = 1 BAR et 1 BAR = 1Kg/cm².** Remplacez les pneus et les chambres à air lorsqu'ils sont usés ou défectueux

LES JANTES

Contrôlez les jantes et l'absence d'usure excessive, déformations, fissures. Remplacez les jantes quand la ligne de sécurité est usée. Remplacez les jantes quand la ligne de sécurité est usée.

Remplacez les jantes quand la ligne de sécurité est usée.



Ligne de sécurité de la jante

L'entretien de votre vélo

Le lavage

Après chaque utilisation, un lavage est nécessaire. Votre vélo peut se nettoyer le plus simplement possible avec un jet d'eau, de l'eau savonneuse et une éponge. Les parties de transmission peuvent être nettoyées avec une petite brosse. Passez sur les parties chromées (sauf les jantes) un chiffon imbibé d'huile de vaseline. Le passage d'un chiffon imbibé d'acétone sur les jantes permettra d'éliminer les traces de caoutchouc des patins. Nettoyez la chaîne, les moyeux des roues, le pédalier, les dérailleurs et le jeu de direction au pétrole.

AVERTISSEMENT :

Tous les composants de ce vélo sont importants et critiques pour la sécurité d'utilisation, par conséquent, il est plus que recommandé de garder les pièces d'origine sur la bicyclette, et de ne pas les changer pour des pièces qui ne seront peut-être pas adaptées à ce produit. **Les pièces pouvant être remplacées pour maintenance, tels que pneus, chambres à air, manivelles et patins de freins doivent reprendre les mêmes dimensions que les pièces d'origine.** Vous trouverez les dimensions gravées sur les pneus et/ou imprimées sur la chambre à air. Pour les patins de frein, acheter une taille identique. En cas de doute, demander à un spécialiste dans un magasin.



ATTENTION : Contrôlez la bicyclette régulièrement. Ne pas faire les contrôles, réparations et réglages nécessaires sur la bicyclette peut entraîner des dommages corporels pour le cycliste ou des tierces personnes. S'assurer que toutes les pièces sont bien assemblées et réglées comme indiqué dans ce manuel. Remplacer immédiatement toute pièce endommagée, manquante ou particulièrement usée.

N'utilisez surtout pas de jets de vapeur : ils risqueraient de liquéfier la graisse à l'intérieur des organes mécaniques. N'utilisez pas de nettoyeurs à haute pression : ils peuvent endommager l'émaillage du cadre. Évitez de diriger le jet d'eau sur toutes les parties mécaniques. Essuyez et faites sécher soigneusement votre vélo.

La lubrification

Lubrifiez régulièrement les axes de freins, les leviers, la chaîne et la roue libre à l'huile de vaseline. Graissez les moyeux, le pédalier et la direction une fois par an. De temps en temps, graissez la tige de selle et le plongeur de la potence. Utilisez de l'huile de vaseline pour les câbles et les organes de transmission. Évitez de mettre de l'huile et de la graisse en contact avec les jantes et les patins de freins.

Souvenez vous qu'un bon entretien prolongera la durée de vie de votre vélo et assurera votre sécurité ainsi que celle des tiers.

AVERTISSEMENT :

Contrôlez la bicyclette régulièrement. Ne pas faire les contrôles, réparations et réglages nécessaires sur la bicyclette peut entraîner des dommages corporels pour le cycliste ou des tierces personnes.

S'assurer que toutes les pièces sont bien assemblées et réglées comme indiqué dans ce manuel.

- Remplacer immédiatement toute pièce endommagée, manquante ou particulièrement usée.
- S'assurer que toutes les fixations sont bien serrées comme indiqué dans ce manuel.
- Des pièces trop serrées peuvent s'abîmer.
- S'assurer que toute fixation de rechange est bien adaptée (nature & taille).

Contrôlez périodiquement le réglage, l'usure des freins, patins de freins et câbles de freins. En cas de mauvais freinage, desserrer le serre câble et retendre le câble de frein.

Si les instructions contenues dans ce manuel n'étaient pas suffisantes ou si vous n'avez pas les outils adaptés, faites faire les réparations par un spécialiste.

CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie OPTIM'ALP :

Cadre et fourche rigide : 6 ans

Fourche à suspension et autres pièces : 2 ans

Cette garantie couvre tout vice de construction résultant d'un défaut de matière ou de fabrication constaté. Elle comprend la réparation ou le remplacement gratuit des pièces défectueuses ainsi que la main d'œuvre nécessaire.

La garantie s'applique à condition que le cycle soit utilisé conformément à l'usage pour lequel il a été vendu.

- Contre tout vice de fabrication.
- Contre toute panne d'origine interne entraînant un défaut de jouissance.
- Contre toute défectuosité technique imputable à la fabrication.

Sont exclus:

- Les dommages ayant pour origine une cause externe à l'appareil (choc, chute, mauvaise utilisation, erreur de manipulation, etc...)
- Les pièces qui se détériorent par suite de leur usure normale et qui par nature, nécessitent un remplacement fréquent, tels que patins de frein, pneus, chambres à air, chaîne, pignon etc....
- Les pannes résultant d'un mauvais montage, d'une mauvaise utilisation, ainsi qu'un manque d'entretien.

Justificatifs obligatoires.

- Le ticket de caisse justifiant la date d'achat.
- Le nom et la référence du modèle.

article L 211-164 du code de la consommation :

"Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention".

"indépendamment de la garantie commerciale, le vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 211-4 à L. 211-13 du présent code et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil".

article L 211-4 du code de la consommation :

"Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité".

article L 211-5 du code de la consommation :

*"Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté".*

article L 211-12 du code de la consommation :

"L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien".

article 1641 du code civil :

"Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus."

article 1648 (1er alinéa) du code civil :

"L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice".

CONDITIONS DE SERVICE APRES VENTE

Pour toute information complémentaire, faire réparer l'appareil ou en cas de problème, s'adresser au Service Après Vente d'un magasin Cora en France.

Disponibilité des pièces détachées à la date de fabrication du vélo : 3 ans

Distribué par Cora Non Alimentaire
1, rue du Chenil
77435 Marne la Vallée Cedex 2 France